

## LES REVENUS DES MENAGES 2006 A SAINT-ETIENNE

numéro 3  
oct. 2009

Saint-<sup>ville de</sup>Étienne

L'analyse des revenus des ménages dans les quartiers de Saint-Etienne permet d'appréhender sous l'angle des revenus les problèmes de pauvreté et de précarité rencontrés par les populations habitant en ville.

L'enquête sur le revenu des ménages de l'INSEE traite les données des revenus fiscaux obtenus à partir des fichiers de déclaration annuelle de revenus à la Direction Générale des Impôts. Les chiffres actuellement disponibles concernent 2006. Il s'agit des revenus avant redistribution, c'est-à-dire qui ne tiennent pas compte des effets de redistribution opérés par l'impôt direct (impôt sur le revenu et taxe d'habitation) et les prestations sociales. Le fichier des revenus fiscaux permet donc une estimation annuelle des inégalités entre ménages, mais celle-ci n'est pas exhaustive pour mesurer leur niveau de vie.

On retiendra pour cette approche les revenus par unité de consommation, qui permettent de pondérer les revenus suivant la taille des ménages et la situation familiale, et donc d'envisager une perspective comparative entre zones<sup>1</sup>.

L'analyse est réalisée à l'échelle des IRIS<sup>2</sup>. L'approche des revenus fiscaux visualisera les quartiers où se concentrent les populations



les plus démunies en terme de ressources financières, et les quartiers marqués par de fortes disparités.

L'analyse de la source de revenus permettra aussi de caractériser les revenus, suivant que l'on y retrouve des populations de retraités ou d'actifs, et d'en tirer des conséquences en terme de politique publique.

<sup>1</sup> Le calcul est réalisé comme suit :  $1 + 0,5 (Na - 1) + 0,3 Ne + 0,2$  pour les familles monoparentales où : Na = effectif d'adultes supplémentaires et d'enfants de 14 ans et plus et : Ne = effectif d'enfants de moins de 14 ans.

<sup>2</sup> IRIS : "les Ilots Regroupés pour l'Information Statistique forment un «petit quartier», qui se définit comme un ensemble d'îlots contigus" <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/ilots-regr-pour-inf-stat-2000.htm>

Epures observe le territoire du Sud Loire depuis des décennies. Elle suit son évolution à travers des données, mises à disposition par les organismes partenaires dans différents domaines : démographie, habitat, économie, équipements urbains, déplacements, environnement, PLU, quartiers, foncier. Elle les intègre à un système d'information géographique, les traite et les analyse. "Les données d'epures" ont pour vocation de diffuser de façon synthétique les résultats de cette observation pour partager la connaissance du territoire, anticiper les évolutions et éclairer les décisions publiques d'aujourd'hui.

# 1 | Les indicateurs de revenus standards

## L'approche du revenu médian des ménages<sup>3</sup>

Une cartographie des quartiers stéphanois à partir du revenu médian des ménages (cartographie 1) permet de visualiser l'agencement d'ensemble des secteurs plus ou moins riches, suivant ce critère. Le revenu médian global de Saint-Etienne pour 2006 est de 14 974€. Deux axes apparaissent : l'un représente les revenus médians situés au-dessus de ce revenu global, l'autre illustre les revenus situés au-dessous.

### Un axe des revenus élevés

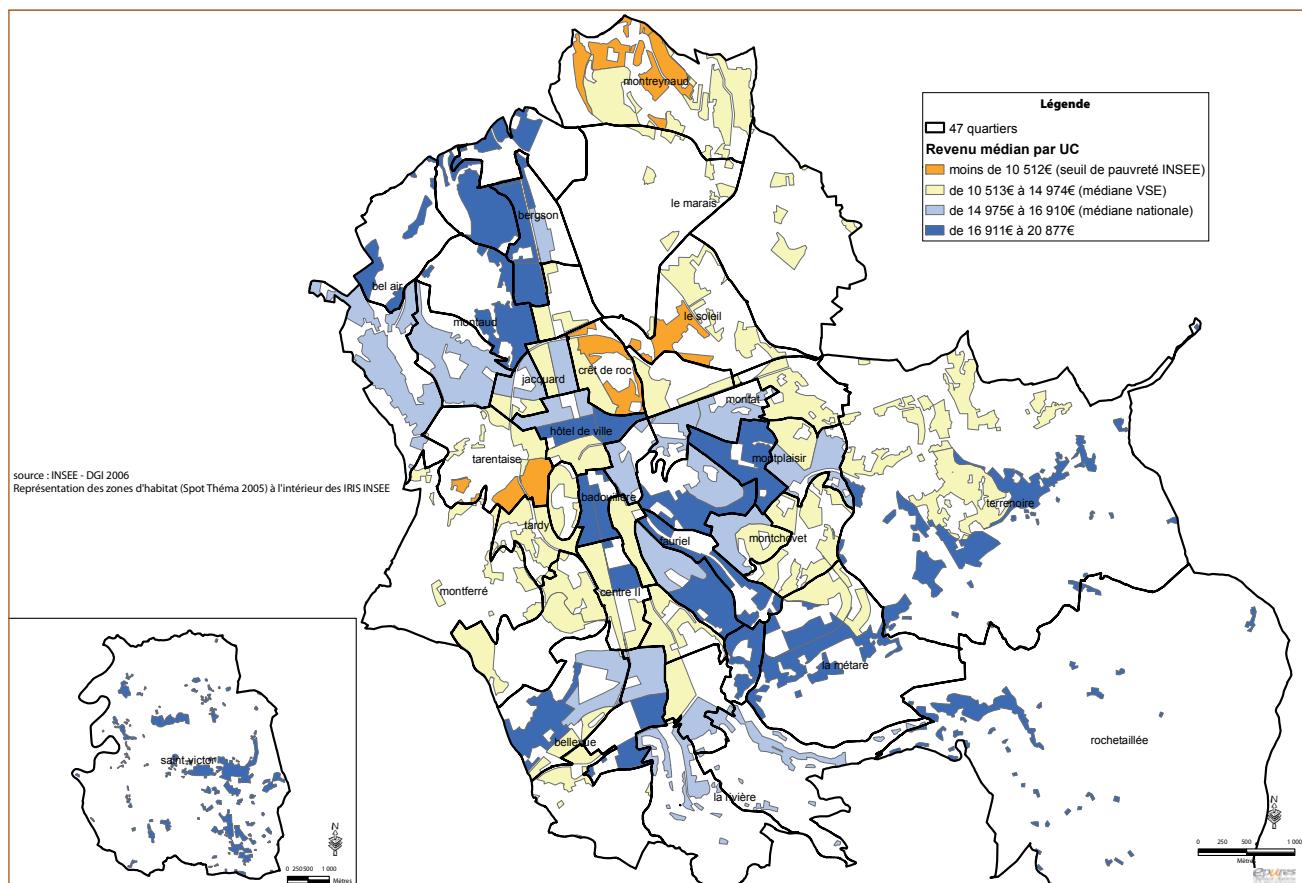
Tout d'abord, l'axe Nord-Ouest / Sud-Est concerne les revenus médians les plus élevés (supérieurs à 16 910€, médiane nationale), avec Bel-Air et Bergson-Foch au Nord-Ouest de la ville ; Badouillère, Villeboeuf, Centre-

Deux et Fauriel au centre ; la Métare, le Portail Rouge, Rochetaillée et Terrenoire-Sud au Sud-Est. La zone située au Sud-Est est plus large que son point inter-cardinal opposé. La commune de Saint-Victor est aussi l'un des secteurs connaissant le revenu médian le plus élevé.

Cet axe est également composé de la tranche immédiatement inférieure (14 975€, médiane VSE, à 16 910€), dans la mesure où ces IRIS jouxtent les quartiers les plus riches. La Terrasse, Montaud au Nord-Ouest ; Hôtel-de-Ville, Marengo, la Vivaraise et Montplaisir, plus au centre ; ainsi que Bellevue, Valfuret au Sud-Est, font partie de cette seconde tranche de revenus médians élevés.

<sup>3</sup> Le revenu médian des ménages est calculé à partir de la médiane du revenu fiscal par unité de consommation, partageant les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par unité de consommation supérieur. Cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus par unité de consommation au sein d'une zone.

Cartographie 1 - Revenus fiscaux médian par unité de consommation 2006



Le centre-ville de Saint-Etienne connaît cependant une hétérogénéité de revenus importante. En effet, aux côtés de Badouillère (plus de 18 700€) se trouvent les quartiers de Tardy, avec des revenus médians intermédiaires (de 12 200€) et Tarentaize (7 400 à 10 900€, c'est-à-dire situés dans la tranche de revenus la plus basse).

### Un axe des revenus faibles

Le centre-ville crée ainsi une jointure entre le premier axe (décrit précédemment) et un second axe représentant les revenus médians les plus faibles. Ce dernier part de Montreynaud et le Soleil au Nord-Est, passe par le centre-ville par l'intermédiaire de Chateaucieux, Crêt de Roc, Saint-Roch, Bizzillon, Montchovet, et jusqu'à Tardy, Montferré, Montmartre et Solaure au Sud-Ouest.

Le long de cet axe, se situent les revenus médians inférieurs à 10 500€, seuil de pauvreté national fixé par l'INSEE, (Montreynaud et Crêt de Roc Est, ainsi que Tarentaize), mais

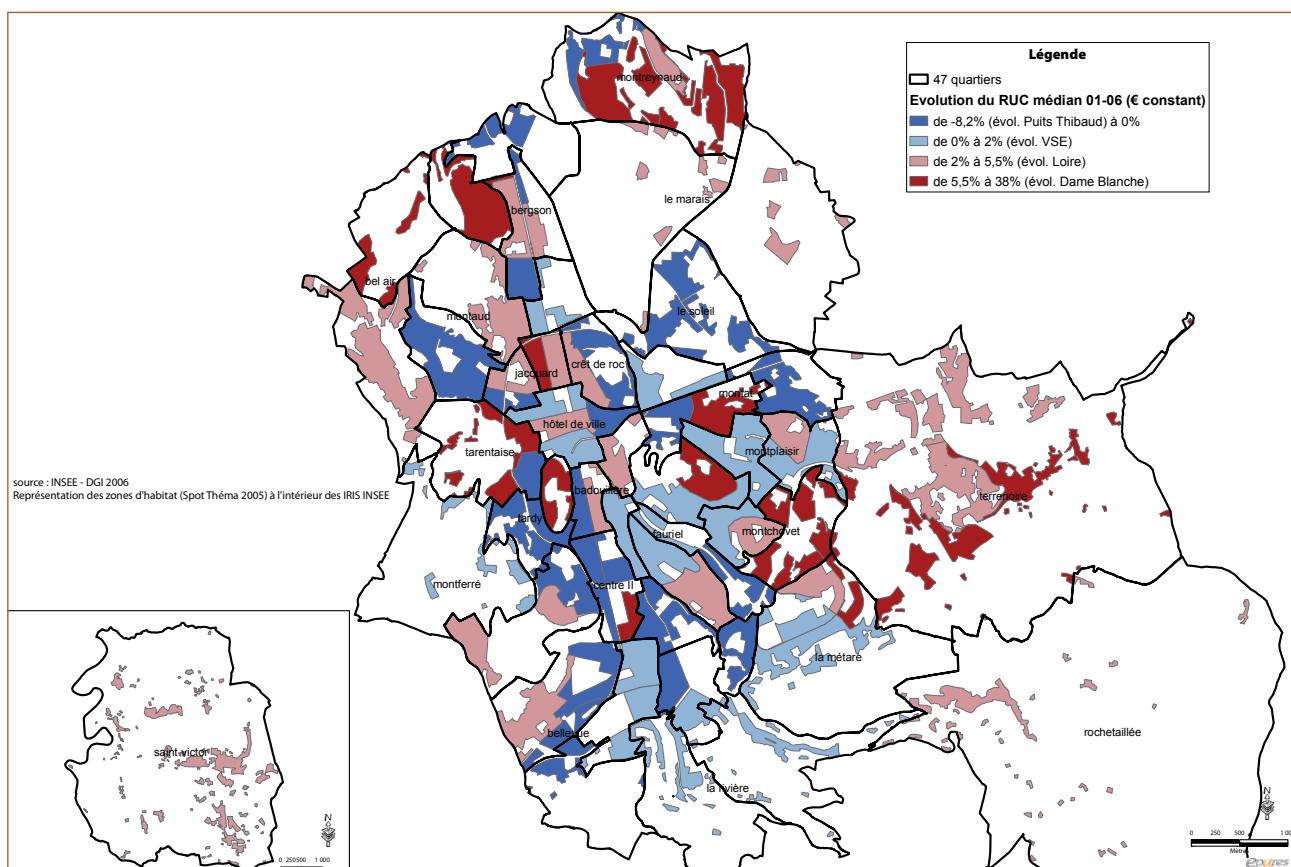
aussi la tranche immédiatement supérieure, allant de 10 500€ à 14 975€, qui concerne Chateaucieux, Monthieu, la Colline des Pères, Valbenoite, La Rivière, et Solaure.

### L'impact de l'action publique sur l'évolution des revenus

Les plus fortes évolutions du revenu médian entre 2001 et 2006<sup>4</sup> (cartographie 2) s'observent sur : la Dame Blanche (+38%), Montchovet (+25%), Tarentaize-Couriot (+16%) et Séverine (+15%). Ces quartiers sont en Renouvellement Urbain, ce qui a pour conséquence un déplacement des populations fragiles vers d'autres quartiers dans lesquels leurs revenus se retrouvent "dilués". Le départ de ces personnes en situation précaire peut donc expliquer ces fortes évolutions du revenu médian.

<sup>4</sup> L'évolution coût de la vie sur cette période est de 9,5%, source INSEE.

Cartographie 2 - Evolution des revenus fiscaux médian par unité de consommation 2001-2006



24 quartiers ont connu, à euro constant, une baisse de leur revenus médians. Les plus fortes baisses sont observées sur le Treyve-Puits Thibaud, Montferrée et Saint-Saens (-8%). Ces quartiers disposent pourtant d'un revenu médian plutôt faible (inférieur à 12 000€), voir très faible sur Saint-Saens (8 877€). Ces quartiers très modestes continuent donc à perdre leur population la plus solvable.

Quant aux quartiers de la Vivaraize, Saint-Roch ou Fauriel, leur revenu médian n'a que très peu été modifié entre 2001 et 2006. Ce trio situé au sud-est du centre-ville est, hormis le quartier de la Vivaraize, composé d'un revenu médian relativement élevé en 2006 (supérieur à 16 700€).

## "L'extrême pauvreté<sup>5</sup>" et les hauts revenus<sup>6</sup> dans les IRIS de Saint-Etienne

10% des ménages stéphanois déclarent un revenu inférieur à 4 409€ par an : ils se

trouvent donc dans une extrême pauvreté. Comme à l'échelle de la Ville, un seuil de grande pauvreté a été calculé dans chaque IRIS : le **premier décile** (cartographie 3).

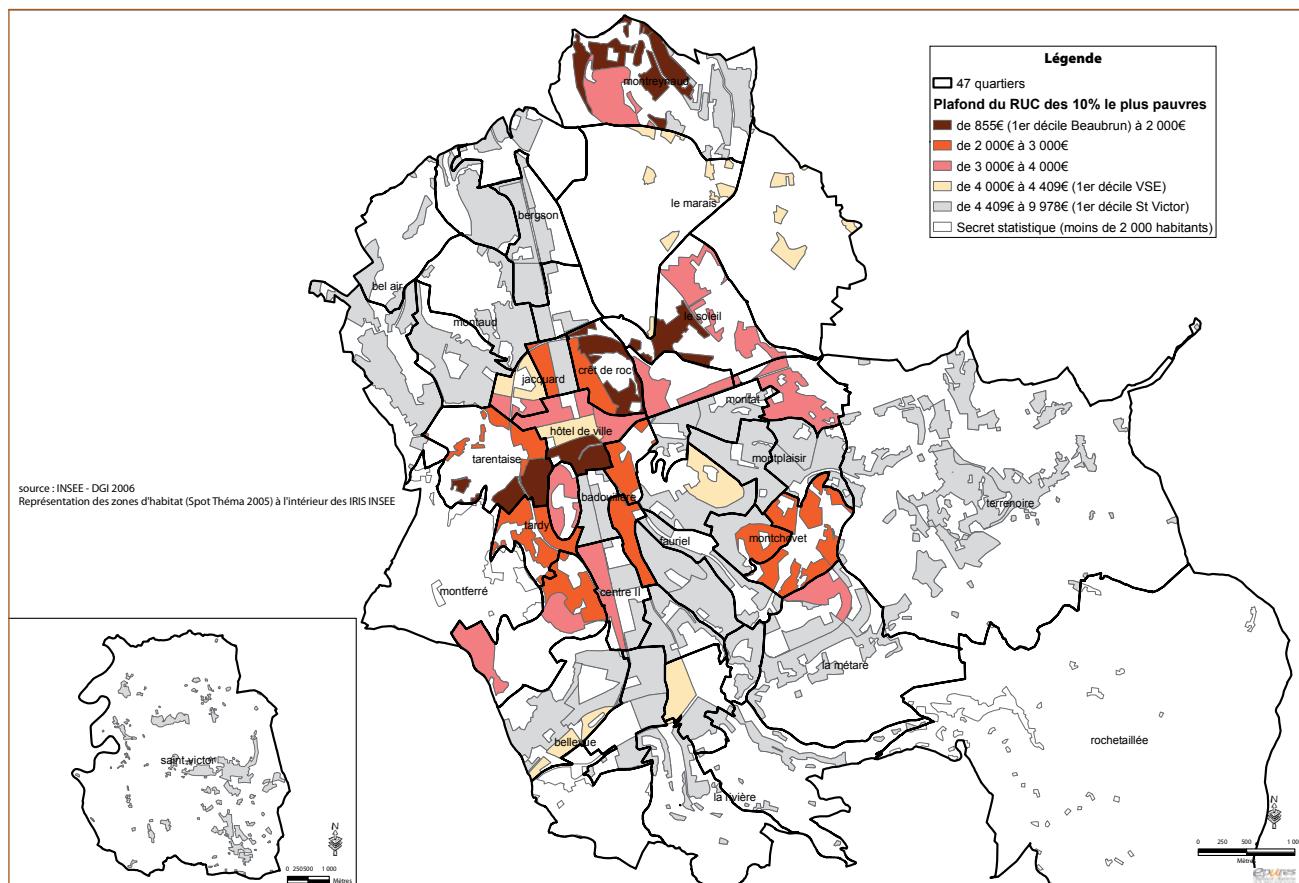
Les quartiers qui ont le seuil le plus bas sont globalement les mêmes que ceux dans lesquels on retrouvait les plus petits revenus médians (moins de 2 000€ annuel déclaré) : Beaubrun (855€) et Séverine, Crêt de Roc Est et le Treyve-Puits Thibaud, Gounod, Chabrier et Saint-Saens à Montreynaud mais également Peuple-Boivin-Saint-Jacques en centre-ville.

<sup>5</sup> Le plafond des revenus des ménages les plus pauvres, et le plancher des revenus des ménages les plus riches, (cf. paragraphe suivant), sont évalués à partir des premier et neuvième déciles du revenu fiscal par unité de consommation : les déciles décrivent la distribution des revenus par tranches de 10% des personnes. La médiane constitue donc le cinquième décile. Les déciles les plus couramment utilisés pour décrire les disparités des revenus sont le premier et le dernier décile.

<sup>6</sup> Le premier décile (D1) du revenu fiscal par unité de consommation est tel que 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation inférieur à cette valeur, et 90 % présentent un revenu supérieur.

<sup>6</sup> Le dernier décile (D9) du revenu fiscal par unité de consommation est tel que 90 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation inférieur à cette valeur et 10 % présentent un revenu supérieur.

Cartographie 3 - Extrême pauvreté en 2006



Certains quartiers pauvres apparaissent homogènes. Les quartiers de Montreynaud, Tarentaise, Crêt de Roc, le Soleil, Cotonne-Montferré et Montchovet sont constitués de ménages aux revenus médians les plus faibles ; le premier décile fait partie des plus bas de la ville et il en va de même pour le 9ème décile : les ménages les plus pauvres de ces quartiers sont aussi parmi les plus pauvres de la ville, et les plus riches du quartier font partie de la tranche inférieure de Saint-Etienne.

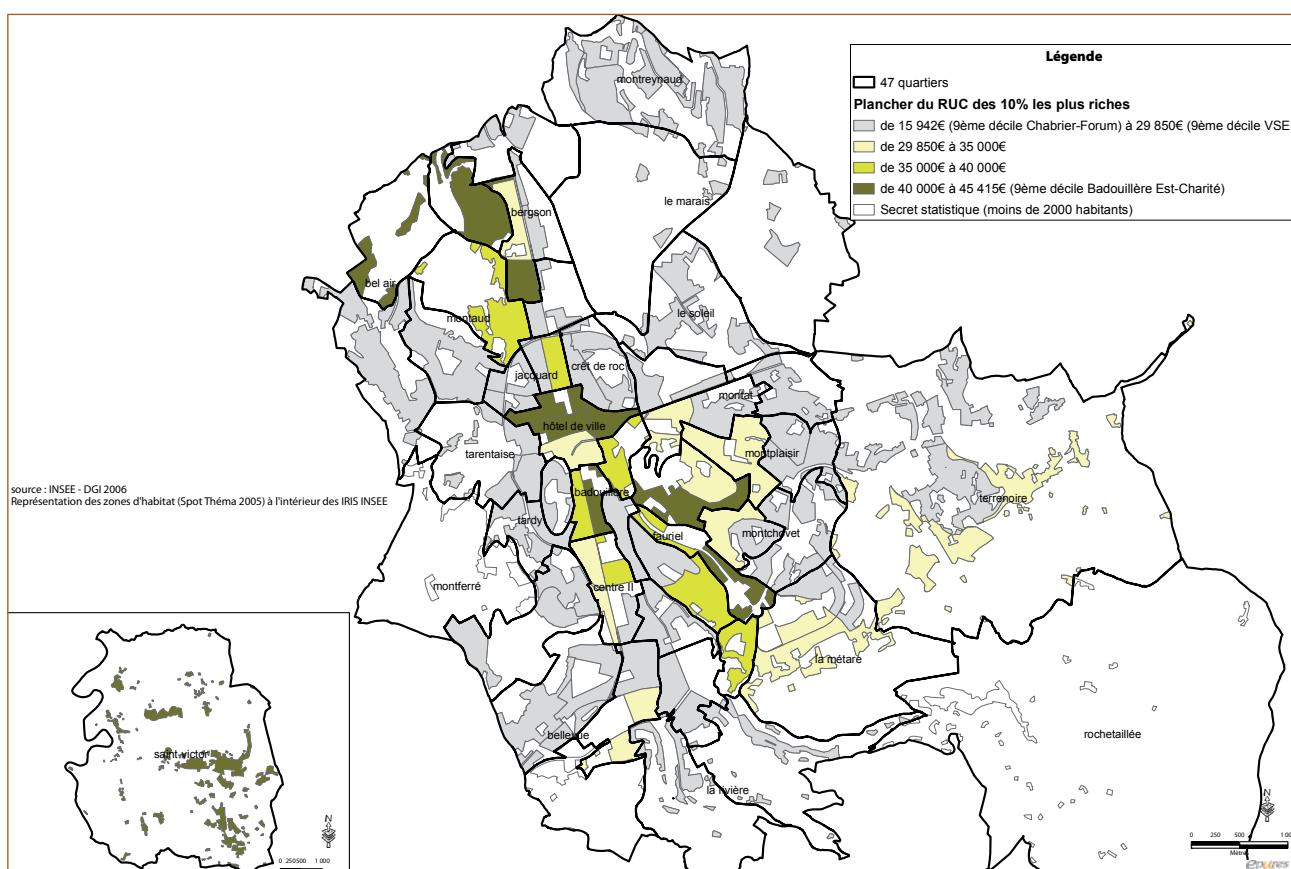
**Le neuvième décile**, pour la ville de Saint-Etienne, s'élève à 29 850€. Cela signifie que 10% des ménages déclarent un revenu fiscal supérieur à ce seuil. Selon toute logique, les plus hauts revenus des ménages les plus aisés se situent proportionnellement dans les secteurs inverses des quartiers les plus pauvres (en terme de revenus médians et de seuil de revenu des ménages les plus pauvres) (cartographie 4).

Sur les dix IRIS dont les ménages aisés sont les plus riches, trois se situent dans le quartier de l'Hôtel-de-Ville (de 40 478€ à 44 193€). Un second secteur de richesse apparaît aux alentours du cours Fauriel.

Certains secteurs sont relativement homogènes et aisés. Ainsi, Bel-Air, Montaud et Foch concentrent majoritairement des ménages aux revenus médians, aux premiers et aux neuvièmes déciles les plus élevés ; de même que la zone allant de Villeboeuf au Portail Rouge, en passant par Fauriel.

Enfin, le centre-ville (Marengo, Hôtel-de-Ville, République, Peuple Boivin et Chavanelle) rencontre au contraire de fortes disparités au sein même des IRIS, dans la mesure où ils présentent des ménages très précaires (le premier décile n'y dépasse pas 4 000€ par an) en parallèle avec des ménages aux très hauts revenus (le neuvième décile s'élève à plus de 32 000€ par an, arrivant même en 2ème place avec 44 193€ pour République).

Cartographie 4 - Hauts revenus en 2006



## 2 | La position relative des quartiers selon le niveau et les disparités de revenus

(Rapport inter-déciles du revenu fiscal par unité de consommation)<sup>7</sup>

Le rapport inter-déciles mesure le rapport entre les revenus les plus élevés et les revenus les plus faibles, en excluant les valeurs extrêmes (les 10% de plus hauts et les 10% de plus bas revenus). Il permet ainsi une meilleure comparaison des disparités de revenus, car il tient compte du niveau de revenu de chaque zone étudiée.

Lorsque cet indicateur est élevé, il indique de fortes disparités entre les ménages dans la zone concernée, c'est-à-dire entre les plus riches et les plus pauvres du quartier considéré. Dans la ville de Saint-Etienne, ce rapport s'accroît de 0,24 point entre 2001 et 2006. Les écarts entre les hauts et bas revenus augmentent donc légèrement alors qu'ils sont stables sur la communauté

d'agglomération de Saint-Etienne Métropole et sur le département de la Loire.

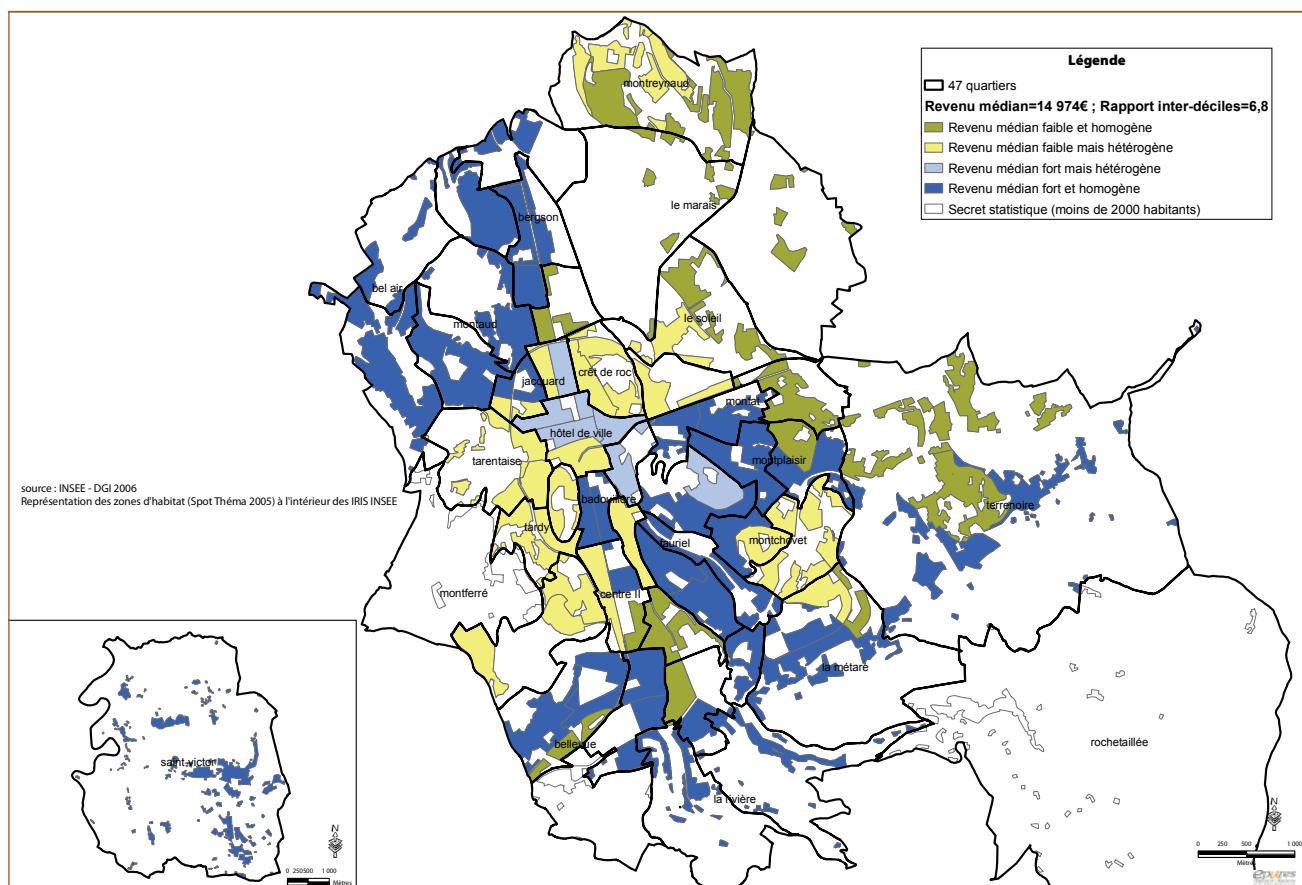
Par cette approche, des zones peuvent être identifiées suivant leurs faibles ou fortes disparités, et suivant les caractéristiques socio-économiques des ménages (cartographie 5).

### Les quartiers aisés homogènes

Il s'agit d'une catégorie de quartiers bénéficiant de revenus médians supérieurs à 14 974€ et ne connaissant presque pas de disparités de revenus : le rapport inter-déciles pour ces IRIS est très bas (moins de 6,8). Nous pouvons citer la commune de Saint-Victor, les IRIS Bellevue-Hôpital, Villeboeuf et Rond-Point, ainsi que le quartier de la Métare (avec les IRIS Portail Rouge, Métare et Parc de l'Europe).

<sup>7</sup> Le rapport inter-déciles du revenu fiscal par unité de consommation établit le rapport entre les revenus les plus élevés et les revenus les plus faibles par unité de consommation, en écartant les extrêmes (D9/D1, soit le neuvième décile rapporté au premier décile : exclusion de l'étude de 10% des ménages les plus riches et 10% des ménages les plus pauvres). Cet indicateur permet de mesurer la disparité relative entre les plus haut et les plus bas revenus fiscaux, sans être déformé par les revenus extrêmes. Cependant, s'il décrit les inégalités en terme de revenu déclaré, il ne permet pas de parler de disparités de niveau de vie, car il ne tient pas compte de l'effet de la redistribution opérée par l'impôt et les prestations sociales.

Cartographie 5 - Revenu médian par unité de consommation et disparité des revenus en 2006



## **Les quartiers à revenus médians élevés mais avec de fortes disparités (rapport inter-déciles élevé)**

Les quartiers centraux se signalent par des disparités internes de revenus parmi les plus fortes, puisqu'ils regroupent les revenus médians les plus élevés, mais aussi un rapport inter-déciles très fort. Ces caractéristiques témoignent donc d'une forte mixité sociale.

L'IRIS Hôtel-de-Ville et République sont les plus inégalitaires, dans la mesure où il s'agit de territoires comportant un revenu médian parmi les plus élevés (supérieur à 17 000€), et un rapport inter-déciles très élevé (supérieur à 10). Les IRIS Marengo, Préfecture, Dame Blanche et le quartier Chavanelle sont aussi concernés par ces fortes disparités de revenus.

## **Les quartiers pauvres avec de grandes disparités**

D'autres quartiers présentent de fortes disparités de revenus alors même qu'il s'agit de quartiers plutôt pauvres. Trois zones se distinguent en possédant des poches de revenus plutôt modestes : la colline de Montreynaud au Nord de Saint-Etienne (les IRIS Gounod, Chabrier et Saint-Saens ont un revenu médian entre 7 600€ et 8 900€, et un rapport inter-déciles qui s'élève à plus de 10,6) ; le quartier du Crêt de Roc en centre-ville ; et des quartiers péricentraux comme Montchovet, Cotonne-Montferré et Tarentaize. L'IRIS Beaubrun, qui possède le revenu médian par unité de consommation le plus faible des IRIS de la ville (7 381€) a le plus grand écart de revenus de la ville, avec un rapport inter-déciles de 22,8. Cela est dû aux ménages situés dans les extrêmes, des ménages très pauvres (1er décile à 855€) cotoyant des classes moyennes insuffisamment nombreuses pour peser sur le revenu médian, mais qui se détachent toutefois par leur niveau de revenu plutôt élevé (19 501€).

Le rapport inter-déciles permet donc de révéler ces disparités de revenus, qui étaient écartées par l'étude du revenu médian.

## **Les quartiers précaires homogènes**

Enfin, certains quartiers ont des revenus médians peu élevés et homogènes. Il s'agit donc de quartiers regroupant principalement des ménages modestes : le rapport inter-déciles y est inférieur à 6,8 et le revenu médian se situe entre 11 800€ et 14 600€. Aucun de ces quartiers n'est vraiment central. Les plus proches du centre-ville sont Carnot ou Valbenoite, d'autres sont plus périphériques (IRIS la Chèvre ou les Castors sur la colline de Montreynaud, le Marais, Terrenoire, le Soleil, Valbenoite, la Rivière ou Monthieu).

Nota : ne sont pas disponibles les rapports inter-déciles pour les IRIS Rochetaillée (revenu médian : 19 023€), Solaure Sud (12 575€) et Montmartre (11 814€), qui sont sous le seuil du secret statistique de l'INSEE (2 000 habitants pour les informations livrées au déciles).

## **3 | Vers une typologie des quartiers : des quartiers riches aux quartiers pauvres, selon la source de revenus - la notion de travailleurs pauvres**

L'analyse de la source des revenus dans les quartiers est particulièrement intéressante : elle permet de caractériser les quartiers et d'évaluer le type de population présente, suivant la valeur et l'origine du revenu, la proportion de retraités ou d'actifs. Les revenus issus de l'activité correspondent au travail salarié ou au chômage indemnisé au titre de l'assurance. Par opposition, à Saint-Etienne, le reste des revenus provient essentiellement des retraites.

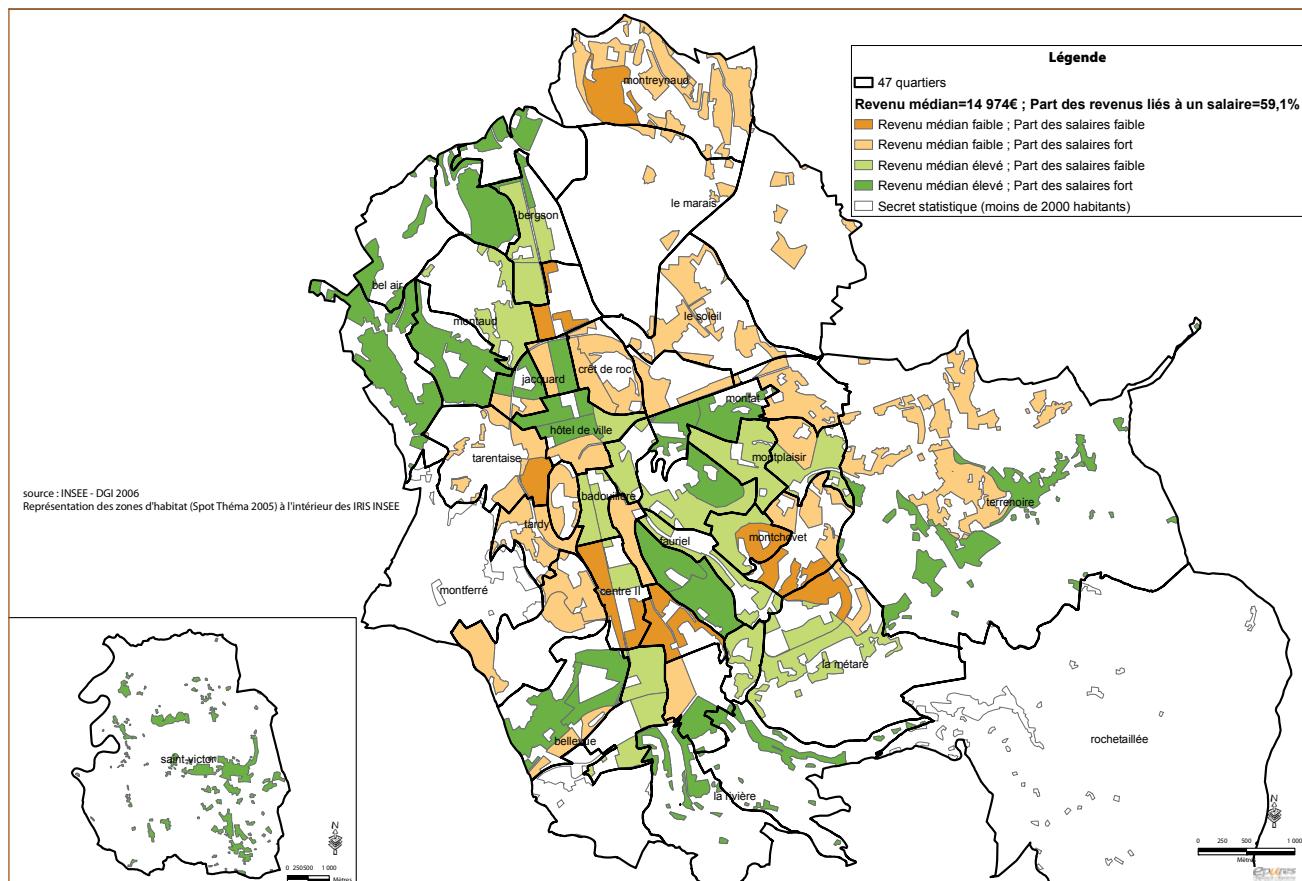
Au niveau de la ville, le revenu médian est de 14 974€ et les salaires représentent 59,1% du revenu. Ce seuil correspond à la part des revenus issus de l'activité sur le volume total des revenus fiscaux. Il départage les territoires dont les revenus d'activité sont fortement représentés, de ceux où les revenus issus des retraites sont plus notables. Ainsi nous pouvons visualiser des quartiers marqués par une forte présence de ménages d'actifs, ou au contraire comprenant une proportion importante de populations âgées et retraitées. Cette donnée est croisée avec le niveau de revenus médians dans les quartiers, plutôt élevé ou plutôt faible, par rapport au revenu médian de la ville de Saint-Etienne (cartographie 6).

## **Part des salaires et revenu médian élevés**

18 IRIS font partie de cette première catégorie : Saint-Victor, Rochetaillée, Terrenoire Sud, Valfuret, la Jomayère, le Mont, Grand Clos et Bel Air, sont situés plutôt en périphérie.

Cependant, la part des revenus restants est distribuée différemment selon les IRIS. Ainsi, seuls Grand Clos et le Mont ont des revenus fortement issus des retraites (respectivement 35% et 32%) et logiquement peu issus des bénéfices (1,7% et 2,7%). Les autres IRIS ont à l'inverse une part des retraites inférieure à 27% et une part des bénéfices élevée (de 6,6% pour Valfuret et la Jomayère, à 13% pour Bel Air).

Cartographie 6 - Revenu médian par unité de consommation et part des revenus liés à un salaire en 2006



## Part des salaires élevée et revenu médian faible

Dans nombreux quartiers (28 IRIS), la part de revenus liés à l'activité est importante, mais les conditions de ressources des ménages restent faibles. Les emplois y sont précaires dans la durée et/ou financièrement. Ces quartiers constituent les poches de "travailleurs pauvres" de Saint-Etienne : A l'Ouest Côte Chaude et les quartiers Montferré, Tarentaize, Tardy ; à l'Est une bande allant de Montreynaud (à l'exception des Castors) jusqu'à Terrenoire Centre, en passant par le Crêt de Roc, Chateaucréux et Monthieu.

## Part des salaires faible et revenu médian élevé

Certains secteurs (20 IRIS) se distinguent par des revenus élevés, provenant mais plutôt des retraites à plus de 35% : il s'agit de Bergson, Montaud, Badouillère, Fauriel, la Richelandière-Monplaisir, le Sud de la Métare et l'Est du quartier Bellevue. Les IRIS Foch, Chavanelle et Villeboeuf ont aussi une proportion relativement élevée de revenus issus des bénéfices (respectivement 4,5%, 7,1% et 8,6%).

## Part des salaires et revenu médian faibles

Inversement, d'autres quartiers pauvres ont des parts élevées de revenus issus des retraites (entre 34,2% et 42%), contre un peu plus de la moitié tirés de l'activité (entre 52,6% et 58,6%) : les Castors à Montreynaud, Carnot, Beaubrun, Valbenoite, Bizillon-Charcot, Solaure Sud, ainsi que les îlots en renouvellement urbain Beaulieu, la Marandinier et le Parc de l'Europe Est.

## Le centre-ville

Le centre-ville présente une typologie particulière : avec des quartiers plutôt aisés en terme de revenus médians, où les revenus d'activité prédominent (nord de l'Hôtel-de-Ville, et IRIS de la Préfecture) ; des quartiers plutôt aisés où la part de revenus liés à l'activité est faible (République et Badouillère) ; des niches de travailleurs pauvres (deux IRIS de Jacquard - Elisée Reclus et Camelinat – Saint-Roch) et d'autres où le poids des retraites est important et le revenu faible (IRIS Jacquard, Bizillon et Preher à Centre Deux).



numéro 3  
oct. 2009

## Dispositif de veille des quartiers stéphanois

**epures**  
l'Agence d'urbanisme  
de la région stéphanoise

46 rue de la télématic  
BP 40801 - 42952 Saint-Etienne cedex 9  
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09  
mail : epures@epures.com - web : www.epures.com

Directrice de la publication : Brigitte Baroil  
Réalisation et mise en page : epures  
Cartographie : epures  
Sources : DVOS - INSEE DGI 2006 - Spot Théma 2005  
ISSN en cours